

**CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANCCEF –  
Assemblée Générale du 19 mars 2021**

**Vous voulez que le conseil conjugal et familial soit mieux reconnu et que sa professionnalisation soit renforcée ? Le conseil d'administration de l'ANCCEF a besoin de vos compétences et de votre engagement.**

**Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration de l'ANCCEF sera partiellement renouvelé lors de l'Assemblée Générale du Vendredi 19 mars 2021.**

**Si vous souhaitez poser votre candidature au CA de l'ANCCEF, merci de retourner le formulaire ci-dessous au secrétariat de l'ANCCEF, avant le 5 mars 2021, accompagné d'un courrier adressé à sa présidente, précisant les raisons de votre engagement dans l'Association et vos points d'intérêt pour le CA.**

Pour information :

- Peuvent être élus au Conseil d'Administration de l'ANCCEF, les Conseillers Conjugaux et Familiaux en activité (\*), à jour de leur cotisation 2021 et présents lors de l'Assemblée Générale.
- « Les membres du Conseil sont élus pour trois ans, à la majorité relative par l'Assemblée Générale. Ils sont renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles » (\*).
- Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an au siège de l'association à Paris. La participation active de chaque membre est nécessaire pour le fonctionnement de l'Association. Le nouveau Conseil d'Administration se réunira la semaine qui suit le colloque du 26 mars en visio.

(\* Article VIII des Statuts de l'ANCCEF.

---

**CANDIDATURE** (à adresser au secrétariat de l'ANCCEF, par courrier ou courriel, accompagnée de votre lettre de motivation avant le 5 mars 2021)

Je, soussigné(e) : Nom, Prénom .....

Adresse.....

.....

Organisme formateur.....

Année du Certificat d'aptitude.....

Pose ma candidature au Conseil d'Administration de l'ANCCEF

Fait à ..... Le.....

Signature :